Les Jeunes MR demandent un accompagnement clair, efficace et accessible des jeunes diplômés vers l’emploi

Niveau de pouvoir :

Région, FWB

Catégorie :

Petite enfance / Jeunesse / Aide à la Jeunesse

État des lieux :

En Fédération Wallonie-Bruxelles, des milliers de jeunes diplômés sortent chaque année de l’enseignement supérieur avec l’envie de s’insérer rapidement sur le marché du travail. Pourtant, dès leurs premières démarches, ils se heurtent à un obstacle majeur : un Forem/Actiris perçu comme opaque, lent et peu réactif face à leurs besoins.

Les indicateurs sont préoccupants.

Le taux d’emploi des jeunes diplômés (15–34 ans ayant terminé leurs études depuis moins de trois ans) n’est que de 72,6 %, soit son niveau le plus bas depuis huit ans, après un pic de 80 % en 2023. Parallèlement, le taux de chômage des 15–24 ans atteint 14,5 % en Belgique, et il grimpe à 22,3 % en Wallonie, bien au-dessus des 14,5 % observés en Flandre. De manière

générale, le taux de chômage wallon des 15–64 ans était estimé à 7,5 % en 2024, avec une marge de certitude de 95 % entre 6,9 % et 8,1 %.

Ces chiffres témoignent d'une transition études → emploi encore trop difficile, en particulier en Wallonie.

À cela s'ajoutent des démarches administratives confuses, des délais d'attente interminables pour consulter un conseiller, des réponses souvent imprécises, ainsi que des orientations vers des formations déconnectées du parcours universitaire des jeunes.

Les établissements d'enseignement supérieur ne comblent pas non plus ce manque : trop peu d'informations claires et pratiques sont fournies concernant les démarches après les études (inscription au Forem, délais, obligations, accès aux allocations, dispositifs d'accompagnement). Les jeunes sortent diplômés, mais insuffisamment informés.

Motivation de la proposition :

Un service public doit être un outil efficace, pas un labyrinthe administratif.
L'accompagnement vers l'emploi doit être rapide, clair et orienté vers la réussite de chacun.

Dans une Wallonie qui doit relancer sa croissance économique, valoriser ses talents et reconnecter sa jeunesse au marché du travail, il est urgent de réformer en profondeur le Forem.

Nous voulons :
– un État qui facilite les démarches, plutôt qu'un État qui les complique ;
– une Wallonie qui soutient l'ambition de ses jeunes, au lieu de les décourager par la paperasse et l'inefficacité ;
– un accompagnement simple, clair et utile dès la première étape vers l'emploi ;
– un suivi plus rapide et plus sérieux, afin d'améliorer durablement le taux d'emploi des

jeunes.

Parce qu'une transition fluide entre la fin des études et l'entrée sur le marché du travail est essentielle, les Jeunes MR plaident pour un système d'accompagnement modernisé, cohérent et réellement au service des jeunes diplômés.

Proposition concrète :

Garantir un accompagnement rapide et compétent, avec des délais maximum : réponse à toute demande dans les 48h, rendez-vous en visio en moins d'une semaine, et formation renforcée des conseillers pour qu'aucun jeune ne reçoive une réponse vague ou incorrecte.

Révolutionner la communication du Forem/Actiris : clarté absolue, procédures simplifiées, informations cohérentes, et suppression des démarches inutiles qui ralentissent les jeunes dès leur sortie d'études.

Créer une plateforme "Premier emploi", un guichet unique digital qui centralise inscription, droits, obligations, offres, formations et accompagnements, avec un langage simple et orienté résultats.

Renforcer les liens entre le monde de l'enseignement et le marché du travail, en connectant les jeunes aux secteurs en pénurie, aux entreprises innovantes et aux opportunités réelles, plutôt que les perdre dans une inertie administrative.

Motion déposée par :

Jeunes MR OVA